



AVIS DE VACANCE D'EMPLOI N° CESE/END/B2-TEN/03/2023 (FR)

concernant un poste d'expert national détaché (H/F)

(de niveau administrateur)

Direction B - **Travaux législatifs**

Unité «**Transports, énergie, infrastructures et
société de l'information**» (TEN)

Procédure de sélection selon l'article 2 de la décision [263/12A](#) relative
au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès du CESE

Lieu :	Bruxelles, Belgique
Chef de l'unité :	Mme Beatriz Porres
Durée du détachement :	2 ans, renouvelable
Date envisagée du début du détachement :	septembre 2024 (indicative)
Délai de réception par le CESE des candidatures :	15 novembre 2023 à midi (heure de Bruxelles)
Information aux candidats et procédure de sélection :	cf point 6 ci-dessous

1. Description des besoins de l'unité :

L'unité a pour principale mission d'assurer l'appui politique et logistique nécessaire aux membres dans le cadre des travaux législatifs du CESE, en liaison avec les autres services de l'institution, la Commission, le Conseil et le Parlement européen, ainsi qu'avec les représentants concernés de la société civile.

2. Description des tâches :

Sous la supervision du Chef d'unité, les principales tâches seraient les suivantes:

- développer des contacts appropriés avec les Présidences de l'UE ,les institutions européennes et les organisations de la société civile concernées par les travaux du Comité ;
- assister les rapporteurs et les experts pour l'élaboration des avis et des rapports ;
- Rédiger des documents de travail, des briefings, des rapports, des notes introductives, des comptes rendus et des publications;
- organiser des séminaires, conférences, auditions, et autres évènements de relations publiques, y compris hors siège;
- contribuer à la promotion des travaux du Comité et à améliorer la diffusion et communication des faits marquants des documents adoptés par le Comité au travers notamment du web, des publications et de l'organisation d'évènements.



3. Critères d'admissibilité a la date de présentation de la candidature :

- 1) Être titulaire d'un diplôme universitaire ;
- 2) Être employé par un employeur depuis au moins douze mois dans un cadre statutaire ou contractuel et rester au service de cet employeur durant la période de détachement ;
- 3) Avoir expérience professionnelle pertinente dans le domaine des télécommunications, des données d'infrastructures, de l'espace, de la sécurité et des infrastructures des réseaux et de l'information, et de la stratégie numérique européenne. Des connaissances et une expérience liées à l'approvisionnement énergétique, à l'approvisionnement en matières premières et aux politiques de transport seraient un atout ;
- 4) Avoir expérience dans le domaine de l'organisation d'évènements ;
- 5) Bonne compréhension du fonctionnement des institutions européennes, du CESE, de son rôle et de ses activités;

4. Compétences principales :

- 1) Maîtrise des outils de bureautique standard ;
- 2) Bonnes compétences de communication à l'écrit et à l'oral.

5. Langues :

Une très bonne connaissance de l'anglais¹ et une bonne connaissance du français² sont requises. La connaissance d'une autre langue officielle de l'Union européenne est un atout.

¹ Au minimum le niveau C2 du cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>).

² Au minimum le niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>).



5. Information aux candidats et procédure de sélection :

- 1) Les candidats à ce poste feront parvenir une lettre de motivation et un curriculum vitae (basé sur le modèle «Europass»³) à la représentation permanente (RP) de leur État membre, en mentionnant la référence du présent avis de vacance. **Les candidatures adressées directement au CESE sans l'intermédiaire des RP ne seront pas prises en considération.** Chaque candidat sera informé individuellement de la suite réservée à sa candidature à l'issue de la procédure de sélection, c'est-à-dire après les entretiens. Dans cet intervalle, les candidats sont priés de ne pas contacter de manière directe ou indirecte les membres du panel de sélection ou des représentants de la direction des ressources humaines.
- 2) Les candidatures proposées par les RP dans le délai fixé au **15 novembre 2023** à midi (heure de Bruxelles) seront examinées par un panel de sélection composé de représentants du secrétariat du CESE, afin d'établir une liste des candidats à inviter pour une entrevue. Cinq candidats au maximum peuvent être invités. Les entretiens sont planifiés dans le courant du mois de décembre 2023 / janvier 2024, soit dans les locaux du CESE à Bruxelles, soit par vidéo-conférence (MS Teams). Le cas échéant, les frais de déplacement des candidats invités seront remboursés selon les dispositions en vigueur au CESE. Le détachement de l'expert retenu sera sollicité après la conclusion des entretiens. Les dates du détachement envisagé à partir du mois de septembre 2024 seront confirmées lorsque les procédures administratives auront été finalisées.
- 3) Toutes les données à caractère personnel communiquées par les candidats seront traitées conformément au [règlement \(UE\) 2018/1725](#) du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données.

Le CESE pratique une politique d'égalité des chances et encourage fortement la candidature de toutes les personnes qui satisfont aux critères d'admissibilité et de sélection, sans distinction fondée sur la nationalité, l'âge, la race, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses, le genre ou l'orientation sexuelle et indépendamment d'un handicap, de l'état civil ou de la situation familiale.

³ <http://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv>